



FICHE TECHNIQUE GUIDE D'ELABORATION D'UN DOCUMENT DE PLANIFICATION DE SERVICES D'EAU A USAGE MULTIPLE (PLAN D'ACTION MUS)

ACCES

Projet Assainissement, Changement de
Comportement et Eau pour le Sénégal



NOVEMBRE 2019

DÉFINITION MUS

Le «Service d'eau à usage multiple» (MUS) est un nouveau concept apparu au cours de la dernière décennie et reconnu par les professionnels du secteur de l'eau. Les MUS sont une approche participative et intégrée de planification qui reconnaît et renforce les démarches souvent informelles que les communautés développent pour gérer leurs ressources en eau. Elle décrit comment les zones rurales et périurbaines utilisent réellement leurs sources d'eau pour rendre une gamme variée de services : l'eau potable, l'hygiène et les besoins productifs.

DÉFINITION DU PLAN D'ACTION MUS

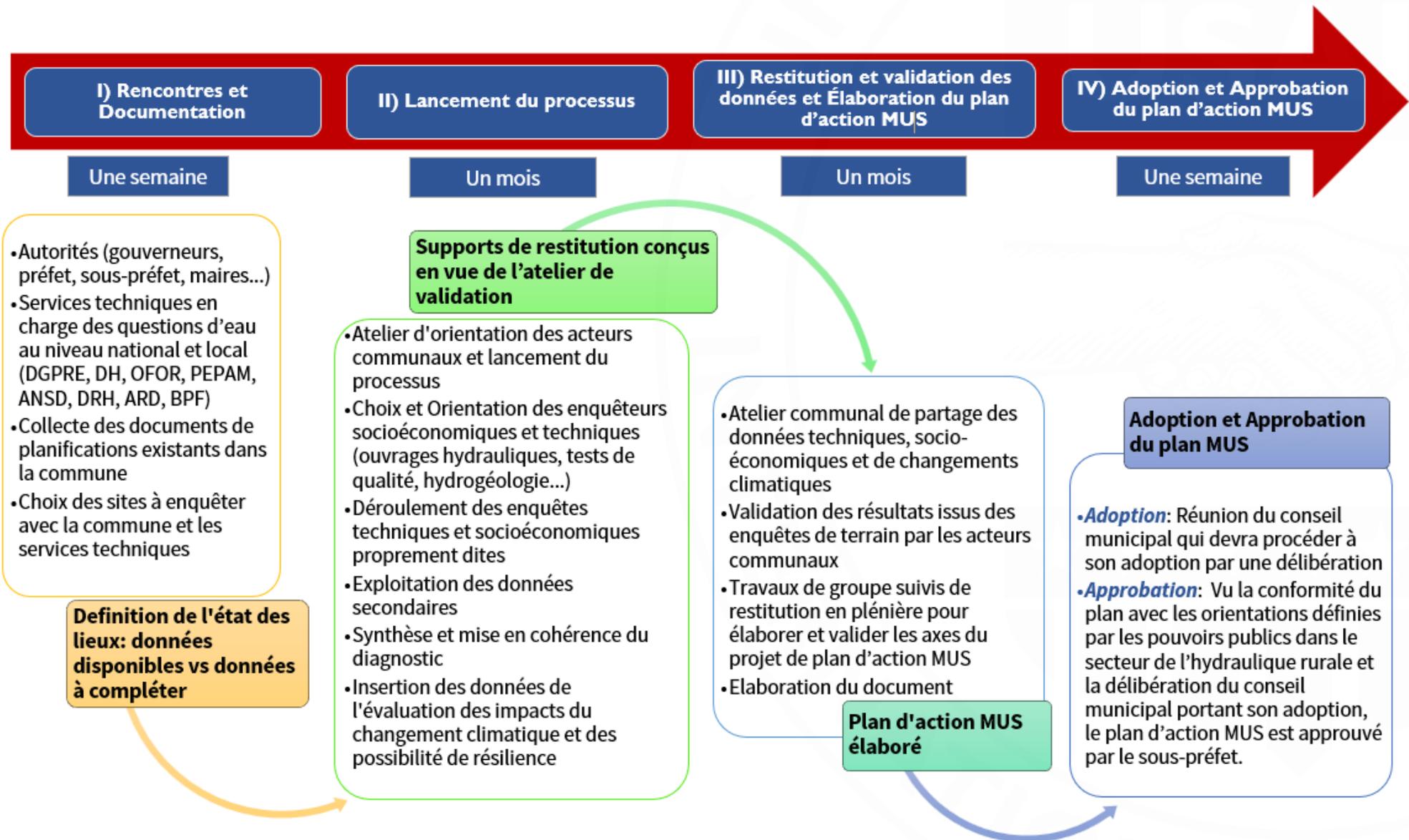
Le plan d'action MUS est un instrument de planification décennal. Il constitue un cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux et équilibré de la commune dans le secteur de l'eau à travers ses usages multiples. Le système des MUS comprend les différents usages de l'eau pour les usages domestiques, l'eau pour le bétail, le maraichage, l'eau pour les usages commerciaux et industriels, et les services de drainage et d'irrigation des terres.

OBJECTIF DU PLAN D'ACTION MUS

- Définir pour un horizon décennal les options fondamentales de la politique hydraulique locale ;
- Etablir un diagnostic technique portant sur les ressources des eaux souterraines et de surface de la commune ;
- Déterminer les caractéristiques physiques, climatiques, données socio-économiques, démographiques, des équipements et infrastructures hydrauliques ;
- Mettre en évidence dans une démarche analytique les atouts et les potentialités de la commune en matière hydraulique ;
- Identifier les contraintes et insuffisances rencontrées ;
- Elaborer un programme d'investissement participatif et consensuel sur la base des priorités définies par tous les acteurs locaux ;
- Déterminer les moyens (financiers, humains) nécessaires à la mise en œuvre du plan MUS et la forme de participation de chaque acteur (conseil municipal, populations, Etat, partenaires au développement, etc.) ; et,
- Adopter des mécanismes de suivi évaluation des investissements et de mise en œuvre du plan d'action MUS.

A ce jour, USAID/ACCES a accompagné 50 communes situées dans les régions de Matam (09), Tambacounda (10), Kédougou (06), Kolda (09), Sédhiou (06), et Ziguinchor (10) pour l'élaboration de plan d'action d'eau à usage multiple (MUS).

Ce présent guide a été élaboré par le projet USAID/ACCES et destiné à faciliter le développement la mise en œuvre des plans d'action d'eau à usage multiple dites MUS.



LA DURÉE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN MUS

Elle est très variable et dépend de plusieurs paramètres dont la disponibilité des données, l'accessibilité des sites, et le niveau d'implication des acteurs qui peuvent représenter des facilitateurs ou freins au processus.